

Des nouveautés dans le contrat d'inscription du Lycée Français la Pérouse :

Questions fréquemment posées:

Questions concernant l'augmentation des frais d'écolage

	<u>2009-2010</u>	<u>2010-2011</u>	<u>Augmentation +2.5%</u>
Écolage petite section à temps partiel	\$11,350	\$11,650	\$300
Écolage petite section au CM2	\$16,975	\$17,400	\$425
Écolage de la 6e à la 3e	\$18,000	\$18,450	\$450
Écolage de la 2 ^{nde} à la Terminale	\$22,285	\$22,850	\$565

Réduction des frais d'écolage pour fratrie..... 10% pour tous les enfants après le premier enfant (pas de changement).

Pourquoi avons-nous ajouté une section « campagne annuelle de dons» dans notre contrat d'inscription ?

Les frais d'écolage ne couvrent pas toutes les dépenses et la campagne de dons annuelle complète les frais d'écolage comme dans toutes les écoles privées américaines. Nous pensons que les familles du Lycée préféreront suppléer aux frais de scolarité par un don déductible des impôts, plutôt que de couvrir l'ensemble des dépenses par les frais d'écolage. Nous espérons qu'en simplifiant la procédure de donation, nous augmenterons le taux de participation des familles, ainsi que le montant du don moyen. Nous espérons que le lycée sera une priorité dans votre action philanthropique et que vous contribuerez à un niveau significatif pour vous.

Comment ma donation s'applique-t-elle à mes frais d'inscription ?

Le montant de votre donation sera déduit de vos frais d'inscription. Par exemple, si vous donnez \$200 par enfant :

Écolage:	\$17400 (K1-5)	\$18450 (6-9)
Frais d'inscription:	\$1740	\$1845
Donation à la campagne de dons annuelle:	\$200 par enfant	\$200
Frais d'inscription réduits en fonction de la donation:	\$1540	\$1645
Montant dû:	\$15 860	\$16 805
Paielement FACTS mensuel:	\$1586	\$1680.50

Votre paiement mensuel à FACTS augmentera donc seulement de \$20 pour un don de \$200.

Comment sera utilisée ma donation?

Votre don directement prélevé sur le contrat d'inscription sera pris en compte dans la campagne de dons annuelle 2010-2011. Ce montant sera directement ré-investi au profit de l'éducation de vos enfants à tous les niveaux y compris la formation continue des enseignants, les fournitures et livres, les sorties pédagogiques, la bibliothèque, les projets artistiques et les bourses d'établissement.

J'ai déjà fait un don cette année, pourquoi devrais-je donner à nouveau ?

Nous vous remercions pour votre générosité qui a été prise en compte dans la campagne annuelle de dons de 2009-2010. Votre don directement prélevé sur le contrat d'inscription sera pris en compte dans la campagne annuelle de dons de 2010-2011.

En général, je donne plus de \$200 par an, souhaiteriez-vous que je continue à le faire?

Oui bien sûr. Nous apprécions toute donation quelque soit son montant. La somme de \$200 par enfant est une suggestion pour les familles qui n'ont jamais contribué auparavant et n'est qu'un exemple pour illustrer ce nouveau système. Nous espérons que vous envisagerez de rejoindre le Club Ambassadeur par le biais d'un don de \$100 ou plus par mois.